PRESENTS : MM. ALLARD Christophe - AUTIERE Hervé - BALDAUF André (Président) - BOSSE Gilbert - BOUZAGE Fernand - CHAUMET Jean-Paul - CHAUSSIER Wilfried - DELANNES Quentin - KHIAL Camille - LESCOUALCH Yves - NEBRA François - SAVARY Laurent - SOLER Aubin - THOMAS Gilles - BUFFIERE Patrick (Président de l'UNAF) - MATTENET Patrick (Président du District)
EXCUSES : MM. BOCQUIER Daniel - MULLER Frédéric
INVITE : M. CROCHET Philippe

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la CDA, André BALDAUF remercie le Comité de Direction pour avoir doté les membres de la sous-commission technique de la CDA d'un survêtement remis courant janvier. Il nous précise que la circulaire de la Commission Fédérale Médicale du mois de décembre interdisant aux arbitres de diriger deux centres en 24 heures a été modifiée par la Commission Fédérale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 11 janvier 2019 pour revenir à la situation antérieure et que cette décision ne découle nullement des courriers envoyés par le club de la Jeunesse du Périgord Centre et du Président de la LFNA qui les ont envoyés respectivement les 17 et 23 janvier 2019.
Il poursuit en nous indiquant que le Comité de Direction de la LFNA avait décidé, lors de sa réunion du 7 janvier 2019, d'infliger une amende 20.000 euros au District de Football de la Dordogne, suite aux nombreuses remarques qu'il avait adressées concernant le fonctionnement de la Commission Régionale des Arbitres. Il se réjouit que le District ait pris la décision de faire appel de cette sanction devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la Fédération qui a annulé celle-ci lors de sa réunion du 13 février 2019 estimant que le Comité de Direction de la LFNA ne détenait aucune compétence en matière disciplinaire.
Il regrette que l'application du règlement intérieur de la CRA pour les tests physiques soit appliquée pour certains arbitres et pas pour d'autres. Des arbitres ont été remis à la disposition de leurs CDA suite à deux échecs alors que certains ont eu des tests aménagés pour éviter cela. Il s'interroge sur la décision prise à l'encontre de Pascal GRAND et regrette que celui-ci lui en ait fait part une fois les délais d'appel dépassé.
Il nous précise également qu'il avait souhaité que soit mis à l'ordre du jour de la CRA du 23 février 2019, reportée sans explication, les désignations des arbitres lors des week-ends de rattrapage car il est surprenant que des arbitres puissent se retrouver avec deux désignations alors que d'autres restent à la maison. Il constate également sur les différents PV de la CRA que beaucoup d'acteurs de l'arbitrage régional font état auprès de celle-ci de problèmes de désignations sans amélioration notoire.
Il conclut en souhaitant au nom de l'ensemble des membres de la CDA un prompt rétablissement à Claudine CHAUMET suite au problème de santé qu'elle a connu en espérant que celle-ci puisse reprendre prochainement l'ensemble de ses activités.

La CDA présente ses sincères condoléances à Messieurs DOYEN, GRAULIERE et MESKINE pour les décès survenus dans leur famille.

Vœux de prompt rétablissement à Melle EL KHATTARI et à Messieurs BOCQUIER, DELOL, EHRISMAN, MENARD Sylvain, NEBRA, RICERNE, SOLER et ZGHAL.

Félicitations à Monsieur CLOFF pour la naissance de son petit-fils.

Intervention de François NEBRA, représentant des arbitres au Comité de Direction

François NEBRA nous précise que les accompagnements se passent bien et que certains arbitres vont pouvoir bénéficier prochainement de contrôle conseil par des observateurs de la CDA. Les écussons qu'il avait demandés à la Présidente de la CRA sont enfin arrivés et ils seront remis lors de la formation du 3 mars 2019.

La CDA rappelle que cette idée d'accompagnement est une très bonne idée, cependant il avait été établi dans la présentation du projet que les accompagnateurs seraient dotés de survêtements, de polo et qu'à ce jour 8 polos ont été donnés alors que le nombre d'accompagnateurs est beaucoup plus important.

François NEBRA nous informe que le représentant des arbitres au Comité de Direction de la LFNA lui a confirmé que les accompagnateurs seraient indemnisés en fin de saison avec un financement d'un tiers par la Fédération, un tiers par la LFNA et un tiers par le District de Football.

Patrick MATTENET s'interroge sur cette décision unilatérale et nous précise qu'en aucun cas le District de Football ne participera financièrement à cette opération compte tenu qu'aucun financement n'a été budgétisé pour cette saison.

François NEBRA nous précise que Sandra RENON, CTRA, a envoyé un questionnaire à la CDPA concernant les formations initiales pour connaître les points à améliorer et qu'il lui a été presque impossible de répondre.

La CDA rappelle que le District de Football a accueilli deux formations initiales et que Wilfried CHAUSSIER a été retiré du premier par la LFNA alors qu'il avait reçu son contrat de travail entrainant le retrait de Gilbert BOSSE. Pour le second, les deux mêmes formateurs retenus initialement ont été retirés sans la moindre explication.

Compte tenu de cette situation, aucune remarque ne peut être adressée et la CDA souhaite que si des formations initiales se déroulent dans notre district la saison prochaine, qu'elles soient animées par Gilbert BOSSE et Wilfried CHAUSSIER.

Intervention de Patrick BUFFIERE, Président de l'UNAF 24

Patrick BUFFIERE fait part de sa satisfaction d'avoir vu André BALDAUF soutenu par le Comité de Direction compte tenu de son engagement bénévole depuis de nombreuses saisons. Il se félicite également de l'appel du Comité de Direction.

Il fait part de sa déception concernant la faible participation des arbitres au loto organisé par l'amicale à Atur.

Il nous informe que la sortie programmée en fin de saison sera remplacée par une sortie au Pays Basque compte tenu du peu d'inscriptions.

Il tient également à féliciter Quentin DELANNES pour l'organisation de la soirée organisée au Classico.

Il conclut en nous précisant que la dotation pour les adhérents de l'UNAF sera remise prochainement et qu'elle sera composée d'un tee-shirt et coupe-vent, il remercie les partenaires pour leur participation.

Intervention de Gilles THOMAS, Président de la Commission Technique

Gilles THOMAS s'interroge sur le rôle des accompagnateurs et pense qu'ils devraient être plus actifs dans les formalités que l'arbitre doit accomplir avant et après la rencontre. Il demande s'il est possible de sensibiliser à nouveau les arbitres pour l'application du carton vert dans les catégories U15 et U18.

Compte rendu du stage du 3 février 2019

Wilfried CHAUSSIER et Gilbert BOSSE nous précisent la très bonne tenue des arbitres avec 95% d'arbitres présents. Ces stages permettent aux nouveaux arbitres d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques avec des exercices sur le terrain lorsque le temps le permet. La CDA renouvellera ces stages la saison prochaine qui devraient permettre de mieux fidéliser les arbitres stagiaires présents.

Séances d'entraînement des arbitres

Après un démarrage poussif, Wilfried CHAUSSIER nous précise que la participation des arbitres augmente progressivement. La CDA rappelle que ces entrainements qui se déroulent le 2ème mardi de chaque mois de 19h à 20h30 sont ouverts à l'ensemble des arbitres.

Cours centralisé du mois de février

Christophe ALLARD nous précise que ce cours s'est bien déroulé et que le contenu préparé par Wilfried CHAUSSIER était très intéressant. La sous-commission technique a commencé à mener une réflexion sur les cours de cette saison et l'évolution possible pour la saison prochaine. Un projet sera présenté d'ici la fin de saison à la CDA.

Challenge du Fair-Play

Gilbert BOSSE nous donne le classement provisoire à l'issue des rencontres aller malgré les difficultés liées aux rencontres reportées qui s'établissent de la façon suivante :

D1 : 1er Pays de Mareuil - 2ème Pays Montaigne et Gurçon - 3ème Coc Chamiers

D2 : Poule A : 1er La Chapelle Faucher - 2ème St Vincent de Connezac - 3ème Grignols Villamblard

Poule B : 1er Notre Dame de Sanilhac - 2ème Ste Alvère - 3ème Monbazillac Sigoulès

Feuille d'Appréciation

Quentin DELANNES nous expose l'analyse complète des feuilles qu'il a réalisée en partenariat avec Christian MERLINGEAS. Il nous informe qu'il souhaite réunir les clubs de D2 prochainement pour leur faire part des observations relevées et en début de saison prochaine pour présenter les modifications qui vont être apportées à cette feuille d'appréciation.

Chargé de Mission

André BALDAUF rappelle que la LFNA cherche trois chargés de mission pour officier dans notre département. Après avoir lancé un appel à candidature auprès des membres de la CDA, sans obtenir de réponse favorable compte tenu du contexte actuel, un second appel à candidature a été fait sur le site du district.

Se sont porté candidats, Stéphane LAURENT et Stéphane GRANGER.

Après lecture des réponses apportées par Julian GRELOT, CTA, aux questions complémentaires posées par André BALDAUF, la CDA regrette de ne pouvoir retenir la candidature de Stéphane LAURENT qui n'a pas arbitré au niveau régional et accepte la candidature de Stéphane GRANGER qui a officié jusqu'en catégorie R3. Un courrier explicatif sera envoyé aux deux candidats.

Contrôles

Yves LESCOUALCH nous précise qu'environ 110 arbitres seniors ont été observés depuis le début de saison et qu'il en reste environ 70 à réaliser.

Quelques stagiaires seront observés d'ici la fin de saison.
André BALDAUF s'inquiète du fait que les jeunes arbitres de Ligue ne soient pas observés et que cela va nuire à leur progression.

Intervention Patrick MATTENET, Président du District

Patrick MATTENET renouvelle son soutien total à la CDA et se félicite de la décision de la Fédération.

Courriers

- *Reçus par la CDA*

* du club de TOCANE concernant la rencontre de son équipe B du 3 mars 2019 : Vu et pris note.
* du club de PAYS D'EYRAUD suite à l'absence de l'arbitre désigné lors de sa rencontre au MONTEIL : Suite à une mauvaise interprétation de l'arrêté municipal arrivé au district, l'arbitre et le délégué ont été retirés par erreur.
* de la CRA pour nous informer de la parution du PV de la réunion du 18/02/19 : Vu et pris note.
* de Monsieur CLOFF Jean-Robert suite au problème rencontré sur la tablette lors de la rencontre MONBAZILLAC SIGOULES - MUSSIDAN du 24/02/19 : Vu et pris note.
* de Monsieur NOVARO GORI Kévin pour nous faire part de son indisponibilité du 28/02 au 23/06/19 : La CDA lui rappelle qu'il devra diriger 16 rencontres pour couvrir son club au statut de l'arbitrage.
* de Monsieur ZGHAL suite à son retard à sa rencontre du 17/02/19 : Vu et pris note.
* de Monsieur CLOFF Jérémie pour connaître les formalités pour être classé et évoluer en D3 : la CDA l'informe qu'il sera examiné sur deux rencontres de D3 pour prise de décision en fin de saison.
* de Messieurs BURKE, DELGRANGE, THOMASSON : Vu et pris note.

- *Envoyés par la CDA*

* à Messieurs les Présidents de MARSAC et CHANCELADE pour les remercier du prêt de leur complexe sportif.
* à l'ensemble des arbitres concernant la séance d'entraînement du mois de décembre.

Reprise de dossier

Match N°20734897 D3 poule B HAUTEFORT - LA BACHELLERIE du 02/12/18
Arbitre : NEBOUT Noël - Réserve du club de LA BACHELLERIE
Après étude des pièces au dossier et notamment le rapport complémentaire demandé à Monsieur NEBOUT, la CDA constate que conformément à la loi 5, les faits en relation avec le jeu sont sans appel.
Pour ce motif, la CDA déclare cette réserve irrecevable et demande l'homologation du résultat à savoir :
HAUTEFORT TROIS BUTS - LA BACHELLERIE UN BUT
Frais de dossier 30 € à la charge du club de LA BACHELLERIE.
Cette décision de la CDA est susceptible d'appel devant la Commission Départementale d'Appel, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication de la décision, conformément aux dispositions de l'article 188 et suivants des Règlements Généraux

de la F.F.F. et de l'article 30 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine.

Divers

* Fernand BOUZAGE nous précise qu'il constate une recrudescence sur le non-paiement des arbitres par les clubs le jour des rencontres malgré l'amende de 20 euros qui est infligée à ces clubs.

* Jean-Paul CHAUMET nous donne des nouvelles de la santé de son épouse et remercie l'ensemble des personnes qui leur ont apporté leur soutien.

* Aubin SOLER s'interroge sur l'absence d'arbitres sur les compétitions futsal des jeunes en demandant s'il est possible de rectifier cette lacune. La question sera posée au Département Jeunes de façon à faire en fonction de la volonté de celui-ci.

* Gilbert BOSSE nous informe qu'il a été à nouveau sollicité pour intervenir à la prison de Neuvic et attend d'avoir plus d'éléments avant d'apporter une réponse positive.

* Philippe CROCHET remercie Aubin SOLER et la CDA de leur invitation. Il demande s'il possible pour la saison prochaine d'envoyer des questionnaires aux arbitres sous forme de QCM. Christophe ALLARD lui répond que cela sera mis à l'étude par la commission technique.

* Christophe ALLARD remercie le Comité de Direction pour les survêtements offerts aux membres de la sous-commission technique.